



Comité de programmation interfonds Massif central du 7 décembre 2020 en visioconférence **Compte-rendu**

Liste des présents

Cf. feuille d'émargement

L'ordre du jour est le suivant :

- Introduction et actualité
- Examen des dossiers déposés POI et CIMAC
- Valorisation CIMAC
- Questions diverses et calendrier

Sylvain Mathieu, le Président du GIP Massif central ouvre la séance et annonce l'ordre du jour. En l'absence de M. le Préfet coordonnateur, Stéphanie Giraud, du SGAR, assure la coprésidence du comité de programmation avec Sylvain Mathieu.

Introduction

Paul-Henry DUPUY, commissaire de massif, présente un état d'avancement de la préparation du CPIER 2021-2027.

Il informe également les membres du comité de programmation du démarrage d'une mission relative à l'ingénierie dans le massif central dont est chargé André Marcon. Muriel Verges Caullet insiste sur l'importance de l'ingénierie dans le Massif central.

Par ailleurs, Sylvain Mathieu informe les membres du comité de programmation que cette fin d'année, le seuil de dégagement d'office du Feder devrait à nouveau être dépassé par l'autorité de gestion.

Programmation (cf tableaux)

3 dossiers sont programmés pour 119 841€ de FEDER et 304 080€ de coût total éligible (peu de dossiers en raison de la clôture proche de la programmation précédente par consultation écrite : le 28/11/20).

4 dossiers reprogrammés sans incidence financière et 1 dossier déprogrammé pour un total de - 22 369,96€ de FEDER

57 dossiers sont en cours d'instruction pour 5,2 millions d'euros de FEDER sur 12,4 millions d'euros de coût total déposé.

Nathalie Prouhèze, directrice du GIP Massif central, rappelle que les cofinancements doivent être communiqués à l'autorité de gestion en amont des COFIMAC pour que les dossiers appelant du FEDER puissent être programmés. Elle rappelle également que les cas de double financement concernant les projets présentés en COFIMAC sont à signaler par les cofinanceurs en amont du comité de programmation. Enfin, un rappel est également effectué sur les situations de conflits d'intérêts : il est demandé aux membres qui pourraient se trouver dans cette situation, de le signaler et de ne pas prendre part aux échanges ni aux votes.

Programmation POI :

Biodiversité :

MC0026342 Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes = **Avis FAVORABLE**

Vincent Juillet intervient pour indiquer qu'un dossier a été déposé par l'ADAPA, le CIVAM du Limousin et le CBNMC pour un coût total de 130 000€, une demande de Feder de 65 000€ et une demande à la Région Nouvelle-Aquitaine de 40 000€ qui est en attente de réponse. Il propose que des crédits d'Etat soient prévus dans le plan de financement pour permettre la programmation de ce dossier rapidement (dès que le Commissariat disposera de sa délégation de crédits 2021) et un avenant pourrait être fait ultérieurement pour ajuster le montant de FNADT. Cela permettra au bénéficiaire d'avancer sur son projet.

Pôles de pleine nature :

MC0026951 Communauté de communes Saint-Affricain Roquefort Sept Vallons = **Avis FAVORABLE**

MC0028608 COMMUNE DE LAMALOU-LES-BAINS = **Avis FAVORABLE**

Appel à projets Itinérance 2020 :

La date de fin de l'appel à projets itinérance a été fixée au 04/11/2020 à 12h.

A cette date, 7 candidatures ont été reçues : Urbain V, Via Podiensis, Voie d'Arles, Stevenson, Via Fluvia, Vallée du Lot, Régordane.

Cela représente 20 dossiers sur E-Synergie : 25 dossiers individuels dont 1 inéligible (dépôt hors délai et sans formulaire ni documents par l'agglomération d'Ales)

Le coût total déposé est de 3,93 M€ dont un montant de FEDER demandé de 1,30 M€ (l'enveloppe prévue était de 2 M€ de Feder) et des cofinancements demandés à hauteur de 1,73 M€.

Un comité de sélection technique est prévu le 10/12.

Une fois la sélection validée, l'instruction financière des dossiers et la programmation débutera au 1er trimestre 2021 (premier comité envisagé en mars).

Reprogrammation Feder :

Itinérance :

MC7175 : déprogrammation - dépenses réalisées trop faibles (4 k€/55 k€ programmés)

MC21214 : modification des postes de dépenses (coût total inchangé)

MC23570 : prise en compte cofinancement CD12 (10 896 €)

Bois :

MC21543 ABTMC (intégration cofinancement AURA 16,2 k€ et NA 4,82 k€ proratisé, allongement 3 mois de l'opération, répartition des dépenses)

Biodiversité :

MC0025076 (intégration cofinancement Occitanie 19,67 k€ proratisé et ADEME 40 k€, dates)

Programmation CIMAC :

En préambule, Nicolas Bernard indique que sur la période 2015-2020, plus de 1200 projets ont été programmés pour plus de 110M€ de crédits hors fonds européens et remercie EDF dont l'ensemble des crédits ont été programmés. Les quatre axes ont été réalisés de manière assez satisfaisante.

11 dossiers sont programmés pour les montants suivants :

- Toutes thématiques (hors conv. part. MAA/CRx) : 350 028,60 €
- Filières herbagères et connexes (conv. part. MAA/CRx) : 30 410 €

Filière pierre

D544 PNR Grands causses Laubapro

D549 PN Cévennes Laubapro

D550 PNR Monts d'Ardèche Laubapro
D557 PNR Causses du Quercy
D558 IMT ALES
= Avis **FAVORABLE**

Joëlle Ribard précise que le montant de la Région Occitanie est bien supérieur au montant indiqué en séance qui ne correspond qu'au dossier du PNR Grands Causse. Des crédits seront également mobilisés pour le PNR Causses du Quercy, le PN des Cévennes et les Mines d'Ales. Nicolas Bernard confirme que l'ensemble des subventions seront bien comptabilisées. Joëlle Ribard précise que toutes ces subventions ont bien été votées par la Région ou le seront en février 2021.

Filières herbagères

D599 APOSNO = Avis **FAVORABLE**
D517a Pôle AB Massif central = Avis **FAVORABLE**
D539m Pôle AB Massif central = Avis **FAVORABLE**
D535 à D537 SIDAM, CIIRPO, GIE Elevage Occitanie = Avis **FAVORABLE**

Filières herbagères / conv. Part. MAA-CRx

Association pour le Renouveau de la Chèvre du Massif Central = Avis **FAVORABLE**
CBNMC = Avis **FAVORABLE**

Nicolas Bernard indique que les dossiers potentiellement prêts à démarrer ayant fait l'objet d'un dépôt ou en cours dans le cadre de la CIMAC (sous réserve du dispositif et des disponibilités en 2021) correspondent à 13 projets hors PO Feder et 25 en cofinancement avec le Feder et représentent environ 2,6M€ de FNADT demandés et 150k€ BOP 149 (cf. tableau). Le comité de programmation valide ce « stock » de dossiers qui pourront être programmés, sous réserve de leur instruction à venir et de la disponibilité des crédits, en 2021.

Par ailleurs, les dossiers des Départements proposés pour programmation des valorisations s'élèvent à un montant de 1 264 843 € (cf. tableau).

Calendrier

Le comité technique de sélection de l'appel à projets Itinérance est prévu le 10 décembre ; le comité de pilotage de l'évaluation du POI, le 17 décembre ; et l'assemblée générale du GIP, le 22 décembre. Le premier comité de pilotage de 2021 est prévu en décembre.

Après avoir demandé s'il restait des questions, Sylvain Mathieu remercie les participants et clôt la séance en souhaitant de très bonnes fêtes de fin d'année à tous.

Le Président du GIP Massif central,
Vice-Président de la Région Bourgogne-Franche-Comté



Sylvain MATHIEU

Pour le Préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes,
Préfet coordonnateur du Massif central,
La chargée de mission Massif Central



Stéphanie GIRAUD